



CAPA CPE Hors-classe

Déclaration des élus du SE-Unsa

Vendredi 26 Juin 2020

C'est après une crise sanitaire sans précédent que s'ouvre la nouvelle campagne d'avancement à la hors-classe 2020. Les personnels ont répondu présents et su s'adapter face à la situation exceptionnelle et aux nouveaux outils qu'ils ont dû maîtriser. Tout en répondant aux enquêtes dont les objectifs n'apparaissent pas clairement et qui ont été source d'inquiétude. On peut regretter que d'un établissement à un autre, les injonctions ont été très différentes pour une même situation. L'accès à la Hors Classe est synonyme d'amélioration du pouvoir d'achat grâce à l'augmentation du salaire, elle est la récompense de nombreuses années passées au service de l'Éducation nationale. Pourtant, elle reste source de déception pour un grand nombre de collègues.

Pour cette nouvelle campagne de promotion, 86 collègues pouvaient prétendre à la hors-classe : 15 seront promus soient 17%. Ce nombre reste identique à l'année précédente. Les 4 derniers promus et les 6 suivants disposaient du même barème, c'est donc l'ancienneté dans le corps qui les départagent.

Le SE-Unsa demande que l'ancienneté générale de services soit le premier critère de départage en cas d'égalité de barème afin de ne pas pénaliser les personnels ayant intégré le corps des CPE par détachement alors qu'ils étaient précédemment titulaires dans un autre corps ou avec des services antérieurs dans la fonction publique.

Au point de vue de l'âge, on peut tout de même signaler une grande différence entre le plus vieux et le plus jeune promu. Cette différence est de 12 ans et met en évidence les profondes inégalités du système d'avancement précédent.

Le SE-UNSA déplore aussi le caractère figé des avis. En effet, un collègue ayant obtenu un premier avis « à consolider » ne peut plus prétendre à un avis plus positif et ce, malgré une nouvelle inspection mettant en avant une amélioration notable de ses pratiques professionnelles. Ce caractère figé mécontente l'ensemble des collègues ayant reçu un avis qui pourrait être amélioré mais aussi certains personnels de direction désirant valoriser l'investissement et le travail réalisé par les CPE de leur établissement.

Nous avons demandé des garanties sur la révision des appréciations posées en 2018 sans rendez-vous de carrière et parfois de façon arbitraire, par des évaluateurs sommés de traiter rapidement une masse de collègues et, très souvent, sans aucun travail paritaire préalable. Ces nouvelles notes de service ne donnent aucune précision sur cette « génération sacrifiée », c'est profondément injuste.

Nous remercions les personnels administratifs pour l'ensemble du travail fourni et pour nous avoir permis de participer aux instances en visioconférence. Nous vous remercions de votre attention.

Les élu(e)s en CAPA CPE pour le SE-Unsa